

RELECTURE D'UN MANUSCRIT
ARABICO-MALGACHE PUBLIE PAR
G. JULIEN



par
Izane MAURICE
et
LEGROS

Le manuscrit que nous avons étudié a été présenté pour la première fois au public par Gustave Julien dans les *Annales de l'Académie des Sciences Coloniales* en 1929 sous le titre "Pages arabico-madécasses. Histoires, légendes et mythes (1ère série)". Il publia une deuxième série en 1933 et une troisième parut en 1942, après sa mort.

Gustave Julien (1870-1936) fut un ancien gouverneur honoraire des colonies et le premier secrétaire général de l'Académie malgache. Professeur à l'Ecole Nationale des Langues Orientales, il a également enseigné à l'Ecole Coloniale. Membre de l'Académie des Sciences Coloniales dès sa fondation, c'est dans ce cadre qu'il a publié des études savantes sur les manuscrits arabico-malgaches qu'il avait pu rassembler lors de ses différents séjours à Madagascar entre 1887 et 1927.

Ce manuscrit fait partie d'un ensemble de 108 pages recopiées par des copistes différents et recueillies en 1912 par l'administrateur-adjoint Félix Guenot qui les a ensuite remises à Julien. Les 25 premiers feuillets, objets de la présente étude, sont connus sous le nom de "manuscrit Hasany", d'après la dénomination d'un *katibo* musulman de la Matitanana, auteur du récit, et que Julien revit en 1927 lors d'un dernier séjour à Madagascar. Hasany était un antalaotsa de Vohipeno, un notable dépositaire de la tradition d'Andriamboaziribe, le héros malheureux du deuxième récit. En effet, Hasany était, par droit d'héritage, détenteur des fameux livres Imavu et Ilañari, deux recueils contenant les plus vieilles

relations du clan antalaotsa. Les deux récits faisant l'objet de ce travail en sont extraits.

On peut les résumer de la manière suivante :

- Le premier récit (planche II et III) raconte l'arrivée à Madagascar de Ramakararobe et de ses disciples, de son trajet et des problèmes rencontrés lors de ses tentatives d'installation de Mananano à Andranamby. Il parle également du mariage de Ramakararobe à Andranamby avec Andriambavilanirano, une femme du pays, dont il eut un fils, Rañaly Voaziry, et du rôle joué par son conseiller Rañaha Tsimeto. Cette première partie se termine par l'installation définitive de Ramakararobe à Matitanana.

- Le deuxième récit (Planche IV à XXVI) raconte l'arrivée à Madagascar d'Andriamboaziribe, le conflit entre Rañaly Voaziry et Andriamboaziribe, le triomphe de Rañaly Voaziry sur l'Hydre à 7 têtes et sur Andriamboaziribe dont il put épouser la femme. Celle-ci lui donna deux enfants, Ramosafotsy et Ramosamary. Cette deuxième partie explique aussi pourquoi les Antalaotsa, descendants d'Andriamboaziribe n'ont pas le droit de prendre femme dans le clan Anteony, descendant de Ramakararobe.

Le travail de Julien fut un travail sérieux, composé avec la plus grande rigueur scientifique. Avant de publier ce texte, il a voulu de nouveau contrôler les faits sur place, en confrontant Hasany à d'autres *katibo* d'origines différentes. Cette rigueur se retrouve dans la présentation de son étude. En effet, il a essayé d'être clair et précis en adoptant le plan suivant :

- d'abord reproduction en fac-similé du texte en 26 planches, y compris le feuillet de présentation de Hasany, non numéroté
- suivent ensuite 6 planches, numérotées de 27 à 32, reproduisant une série de cartes de la région du Sud-Est, des photos de livres de *Sorabe*, le plan du navire à bord duquel se trouvait Ramakararobe, et enfin à la planche 32, la reproduction du passage donnant la date d'arrivée de Ramakararobe à Madagascar.
- de la page 9 à la page 14, avertissement de l'auteur
- de la page 15 à la page 16, bibliographie
- de la page 17 à la page 66, première transcription en caractères arabes avec les traductions malgache et française
- de la page 67 à la page 76, le contrôle
- de la page 77 à la page 86, le redressement du texte
- de la page 87 à la page 100, nouvelle traduction commentée
- de la page 101 à la page 114, annexes
- de la page 115 à la page 122, index et table.

Comme on peut le voir, Julien a pris soin de traduire deux fois le texte, une première traduction interlinéaire, la seconde avec commentaire.

Pourtant, malgré toutes ces précautions, la transcription de Julien n'est pas sans fautes et sa traduction est parfois douteuse. C'est ainsi que Ludvig Munthe, dans son livre intitulé "*La tradition arabico-malgache à travers le manuscrit A-6 d'Oslo et d'autres manuscrits disponibles*" (1982), dit à la page 25 au sujet du travail de Julien : "On peut ajouter qu'à plusieurs reprises la transcription a besoin de correction. Une future étude sérieuse de ces textes doit commencer par

une retranscription et une retraduction du texte entier".

C'est ce que nous allons essayer de vous démontrer dans notre étude linguistique. Il faut cependant reconnaître que, malgré quelques points de détails erronés, Julien n'a pas véritablement fait de graves contresens qui auraient pu altérer l'idée générale du texte.

I

ETUDE LINGUISTIQUE

Ainsi, nous avons tenu à refaire entièrement la transcription et la traduction du manuscrit de Julien. Nous avons constaté en effet que Julien avait commis de nombreuses erreurs dont voici quelques exemples.

A/ FAUTES DE LECTURE

1) *mananguaina* au lieu de *manan-kangôina* dans (PL. IX. 3)

Interprétation de Julien

- sadi mba *mananguaina* kusa izahu
- "toutefois, j'ai un rival aussi, moi"

Interprétation de Legros

- sadi mba *manan-kangôina* koza izaho.
- "et j'ai aussi un souci, moi".

- *Explication*

Julien n'a pas lu le phonème K dans *manan-kangôina*. Ceci peut se découper comme suit :

manana + Rangoina : "avoir une inquiétude , une angoisse, un souci".

2) *untsi runaréu* au lieu de *untsin-drunareu* dans (pl 11, 2-3)

- *Julien* : Akuri untsi runaréu ?

"Qu'est-ce que vous avez à dire ?"

- *Legros* : Akory ountsin-dronareo ?

"Qu'est-ce que vous voulez ?"

- *Explication*

Il y a une différence entre *runareo* et *ruñareo* :

le premier veut dire "votre bouillon, votre mets" ; le second "votre parole".
Outsy, "parole", n'est plus utilisé actuellement mais son dérivé mimontsina est encore en usage et signifie "sans rien dire".

3) *trafa* au lieu de *ndrefa* dans (Pl. XIX, 3) :

شَرِّرَ اِهْنِي سَلِيمُ عَشْرَ وَرَ اَهْقَنَعُ
رَرَا اَزَبْ هَنْرُو عَطْفُطْنِ

Julien : sarutra aminai selimu ni sazi vula amam-pananan *trafa* izani.
Anareu ni tumpuntani.

"Sévères chez nous Musulmans sont les amendes d'argent et autres biens. Mais vous êtes les maîtres du pays".

- *Legros* : sarotra aminay silimo ny sazy vola amam-panana, *ndrefa* izany anareo ny tompon-tany.

"Sévères chez nous, Musulmans, sont les amendes d'argent et autres biens, mais vous êtes les maîtres du pays".

Explication : la traduction de Julien est exacte mais sa transcription sur *ndrefa* est fausse. En effet *trafa* (*hafa*) veut dire "autre" et *ndrefa* "mais, pourtant".

amana dans *amam-panana* est une conjonction de coordination signifiant "et". L'expression *vola amam-panana* est courante en Antemoro. Elle veut dire "argent et autres biens". Le mot "autre" y est donc déjà exprimé par la conjonction *amana*.

اَزَبْ عَيْنَهْرُوْبُ وَدِ تَنْهَفِنُ شَنْرَا رَرِيْكَ عَيْفُنُ
شَرِّرَا اَلْوَاوُ اَقْفَرِيْ اَرْوَا رَرْتَبِ طَمْوُطَبِ

- *Julien* : Izani ni tsinahazuani vadi. Tsi nahatenu sazi raha raïke ni tsitenu satria ulu avi *am-pañarak'andru* izi, tsi mba tompon-tani

"Il ne pouvait donc garder sa femme puisqu'insolvable. Il n'était qu'un nomade".

- *Legros* : Izany ny tsy nahazoany vady : tsy nahafeno sazy ; raha raiky ny tsy feno satria olo avy apanaraky an-dreo izy, tsy mba tompon-tany.

"Voilà pourquoi il n'a pas pu prendre femme : il n'a pas pu payer complètement l'amende ; il en restait une partie car il n'était qu'un nouvel arrivant qui les avait suivis, et non pas un natif du pays".

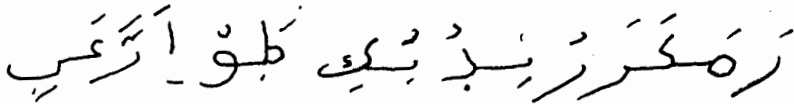
-*Explication* : *Am-pañarak'andro* signifie "gardien de troupeau, pasteur que Julien a traduit par "nomade".

En réalité, *apañarak' an-dreo* veut dire "qui les avait suivis".

(Ce qui concorde bien avec le contexte).

B/ FAUTES DUES A LA MECONNAISSANCE DE DETAILS DU DIALECTE ANTEMORO

1) Planche III, 5 : faute sur un accent



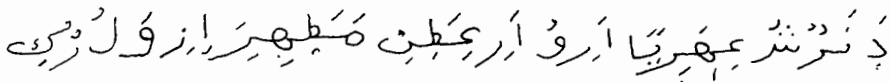
- *Julien* : Ramakararube nidubuke tau Andranambi

"...Ramakararo s'installât à Andranambi".

- *Legros* : Ramakararo nidoboky tao Andranambi".

Explication : Julien a mal placé l'accent sur *nidubuke* en réalité *nidiboky*. Julien aurait dû traduire *nidubuke* par "tomber par terre".

2) Planche X,1 : faute sur le sens de *nandrusu*



- *Julien* : Da *nandrusu* niharea arivu ari ni tani. Tsi matahutra izi valu truke.

"...En sorte que le pays progressa et s'enrichit. Exempts d'inquiétude les huit clans (enfui) prospèrent".

- *Legros* : Da *nandroso* ny hareca arivo ary ny tany matahitry izy valo troky.

"Alors les huit clans ont offert mille richesses et un vaste terrain".

Explication : *mandroso* a double sens selon le contexte : employé à la forme intransitive, il veut dire "progresser, avancer".

ex. *mandroso ny asa* : "le travail avance"

mandroso ny harea : "la richesse augmente"

employé à la transitive, il veut dire "donner", "offrir"

ex. *mandroso sakafo ny vahiny izy* : "il offre un repas aux hôtes"

mandroso ny harea izy : "il offre la richesse".

3) *Planche III,6* : *fanony* : "manière de calmer", corrigé par Julien en *fanauni* "son habitude, ce qu'il fait habituellement".

نَشِنَا رَعَمَهَا كَزَرَ قَنْبُوعِ طَبِيْعِكَ عَطُورُ

- *Julien* : Nasian-dRanana hazari *fanauni* an-tafika ni tau.

"Ranaha avait usé d'un charme qu'il utilisait à la guerre".

- *Legros* : Nasian-dRañaha hazary fanony tafiky ny tao.

"Rañaha y a mis un charme pour apaiser la guerre".

-*Explication* : *Fanony* est formé d'un radical *tony* : "calme" et d'un préfixe *Fa* marquant une habitude, une manière, un matériel comme dans *fanoto* : "pilon" : un matériel pour piler.

4) *Planche X, 3* : *antsika hudia* : "rentrons" au lieu de *atsika handeha* : "partons"

هَيْ اِرْ اِرْ اَتِكْ هِدِهَا دِ لَسْتِرْ اِرْ

- *Julien* : Hui izi : *antsika hudia da lasa izi*.

(et) ils dirent : "Rentrons chez nous ; et ils partirent".

- *Legros* : hoy izy : "Atsika handeha". Da lasa izy.

"Ils dirent : "Partons". Ils partirent".

- *Explication* : Julien a transcrit *atsika* par *antsika* qui signifie "à nous, pour nous" alors que *atsika* est un auxiliaire de mode, donc le verbe qui suit, c'est-à-

dire le détermine, reste à l'indicatif et non à l'impératif comme l'a écrit Julien ; en effet l'impératif est déjà exprimé par *atsika*.

C/ INTERPRETATION CONTESTABLE, LIMITES DES ENONCES (PONCTUATIONS MAL PLACEES).

1) Planche II, 10 et Planche III, 1-2

نَايَلْ اِزْ اَوْبُوَهْ طَبَطُوَعْ نَفِيْ اِزْ لُوْ اَرْعَبْ

- Julien : Niala izi avi tau I Matatana ; nimpudi izi tau Andranambi. "Ils partirent et vinrent à Matatana ; ils retournèrent à Andranâmbi". Voici sur une carte le trajet de Ramakararo selon l'interprétation et la traduction de Julien.

- | | | |
|-------------------------------|---|-------------------|
| 1 : 1er trajet | | Manakara |
| 2 : 2ème trajet supposé | 1 | Matatana |
| 3 : retour supposé à Matatana | 4 | 2 3
Andranamby |
| 4 : voyage d'installation | | |
| d'après Julien | | |

Legros : niala izy ; avy tao Matatana : nipody izy tao Andranamby

"Ils partirent (et) vinrent à Matatana ; ils retournèrent d'Andranamby (où ils étaient restés quelque temps)".

Nouvelle interprétation du trajet de Ramakararo par M. Legros.

- | | | |
|-----------------------------|---|-----------------|
| 1 : 1er trajet | | Manakara |
| 2 : 2ème trajet supposé | 1 | Matatana |
| 3 : installation définitive | 3 | 2
Andranamby |
| d'après Legros | | |

- Explication : Les tribus citées par Julien se trouvent sur la rive droite de la Matatana et non sur celle de l'Andranamby.

2) Planche XXIII, 1-3

سِرْنَا حَرَّ اَبِيْهِ اِمْبَقَرَّا اَتَمُّ ذَا اَمْنَرُ عَمُوْرُرُ
اَمْهَرَا عَمْرِنِ عِبْنِ

- *Julien* : satria hata atui I Manapatra atsimun'i Mandzara ni avaratr'i Mahuri abi anaran'ni tani.

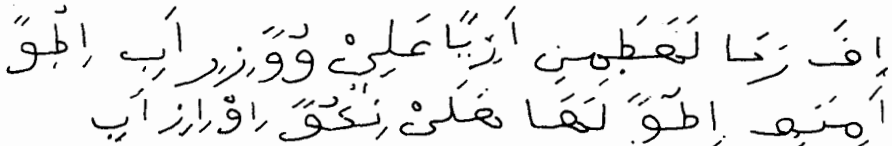
"Car depuis ici, à la Manapatra, au Sud de Mandzara, tout le pays du Nord c'est l'Imahuri".

- *Legros* : satria hatr'atoy, i Manapatra atsimo, i Mananzary n'avaratry, i Mahory anarany ny tany.

"Car d'ici, de Manapatra au Sud à Mananzary au Nord, le pays s'appelle Mahory".

- *Explication* : La traduction qui a été proposée par Julien est confuse. En remplaçant la ponctuation correctement, on arrive à mieux situer les limites géographiques de la région appelée Mahory.

3) Planche XXIV. 57



- *Julien* : eta raha, laha tamin'Andrian Alivuadziri abi. Itua amin'au itua, laha halaini kua eo izi abi.

"... Ce qui me venait d'Andrianali. Voici (toutes choses) s'il doit les reprendre".

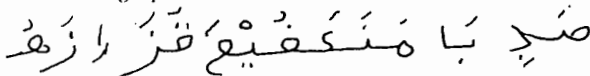
- *Legros* : efa raha lahatamin'Andrianaly Voaziry aby itoa aminahy itoa. Laha halainy io izy aby.

"Tous mes biens proviennent d'Andrianaly Voaziri. S'il veut les reprendre, les voilà".

D/ CORRECTIONS ERRONEES PROPOSEES PAR JULIEN

a) Corrections utiles

1) *koza* corrigé par *kusa* (Pl.IX, 3)



- *Julien* : sadi mba mananguaina *kusa* izahu

"toutefois, j'ai un rival aussi, moi".

- *Legros* : sady mba manan-kangôina *koza* izaho

"et j'ai aussi un souci, moi".

- *Explication* : *kusa* ou *kosa* en malgache officiel, et *koza* en antemoro ne

sont pas parfaitement identique au point de vue sémantique car *koza* exprime ici un sentiment de pitié.

2) *hanao* (Pl.IX, 5) "tu, toi" corrigé par *anao* "tu, toi".

نَعْنُ هَوَّ هَنُوْ

- Julien : naninu mua *anao* ?

"qu'avez-vous donc fait ?"

- Legros : nanino moa *hanao*

"qu'avez-vous donc fait ?"

- Explication : la forme *hanao* est la forme ancienne de *anao*, car sa racine est *kau*

b) Corrections fausses

1) *eky hanao* (Pl.XXV, 4) "d'abord toi", corrigé par *ekenau* "acceptes-tu ?"

تِيْمِجْ رَوْدِ اَمِنِهَا هِي هَنُوْ

- Julien : tsi miharu vadi aminau. Ekenau.

"Vous n'obtiendrez pas de femme chez nous. Acceptez-vous ?"

- Legros : tsy miharo vady aminay *eky hanao*.

"D'abord vous n'échangerez pas de femme chez nous".

- Explication : *eky* est un adverbe de temps qui veut dire "d'abord, avant tout" ; *hanao* est un substitut personnel, 2ème personne du singulier, "toi, tu".

2) *matahitry* "vaste" corrigé par Julien dans la transcription en *soarabe* en *matahotru* "avoir peur". (Pl.X, 2)

نَرْتَشْرَعَهْرِيَا اَرُوْ اَرَعَطْنِ مَطْبَهْرَا زُوْ رُوْ رُوْ

- Julien : nandrusu nihari ariva ari ni tani. Isi matahutra izi valo troky. "Le pays progressa et s'enrichit. Exempts d'inquiétude, ils (les huit clans) prospèrent".

- Legros : nandroso ny harea arivo ary ny tany *matahitry* izy valo troky .

"Alors les huit clans ont offert mille richesses et un vaste terrain".

3) *tsinimbola* "et six mois" corrigé en *tsi nambuli* "n'a pas cultivé". (Pl.XXI, 9-10).

- *Julien* : Ari izi tsi nanam-bali dimi tau. *Tsi nambuli* "et durant cinq ans, il reste sans compagne et ne cultive pas".

- *Legros* : Ary izy tsy nanam-baly ta dimy tao *tsinimbola* "et il resta sans compagne durant cinq ans et six mois".

- *Explication* : *Tsinimbola* est composé de : tsi-enina-vola(na).

Tsi est ici une conjonction de coordination "et". Quelquefois le *katibo* emploie l'affriquée (ts) pour marquer la siffance (s).

En réalité, *tsi* doit se lire *si*.

E:/TEMOIGNAGES D'ARCHAISMES MONTRANT QUE CERTAINES PARTIES DU TEXTE SONT PLUS ANCIENNES.

1) présence de certains mots anciens

ontsy : "parole". (Pl.XI, 3)

salamanga : "bonjour" (Pl.XI, 1)

umpu : "monsieur" (Pl. XI, 1)

mitomany : "implorer" (Pl.X, 4)

hanao : "toi, tu" (Pl. XXV, 4).

2) alternance *li/di* : comme dans :

talily : "histoire, récit" (Pl. I, 1) au lieu de *tadidy*, actuellement *nivaly* : "s'est marié" (Pl.II, 7) au lieu de *nivady*.

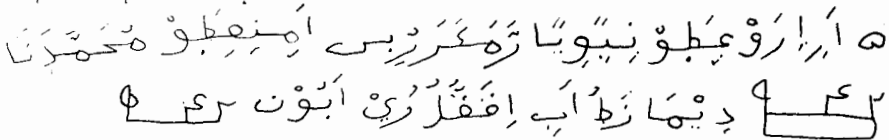
3) assimilation entre la palatale *K* en terminal et la dentale *n* dans le substitut personnel conjoint *-ny* sous le fait d'une composition .

ex. (Pl.X, 4) *napetraky* + *-ny* = *napetrany* ("ils ont laissés"), c'est-à-dire que *K+n* donne *n*.

Tous ces archaïsmes prouvent que ce manuscrit, malgré l'apport de mots récents, a été recopié à partir de manuscrits plus anciens, d'où la valeur historique du texte et de son contenu.

ETUDE HISTORIQUE

L'étude historique de ce manuscrit est d'autant plus intéressante que c'est un des rares manuscrits donnant la date précise de l'arrivée de Ramakararobe à la côte est de Madagascar. Il suffit, pour en montrer toute l'importance, de reproduire ici le passage qui en parle (extrait du manuscrit Hasany, folio 63, reproduit par Julien, planche XXX, II) :



"Ary izao ny tao nuaon-dRamakararobe : aminy ny tao Mohammadana, dimanjato amby efapole roy ambonny".

"Et voici l'année de l'arrivée du Grand Ramakararo avec Ramboaziribe, dans l'année mahométane cinq cent quarante deux au-dessus". (traduction de Otto-Christian Dahl).

L'an 542 de l'hégire correspond aux années 1147/48 de l'ère chrétienne. Cette date a été l'occasion de nombreuses critiques et a fait couler beaucoup d'encre. Pour Hubert Deschamps (*Histoire de Madagascar* 1972), elle est peu vraisemblable. Berthier (note manuscrite, Bibliothèque Grandidier) a tenté de démontrer qu'elle avait été inventée purement et simplement par le copiste Hasany. Nombreux sont les arguments avancés par ceux qui rejettent la véracité de cette date. Ainsi pour certains, le manuscrit n'est pas aussi ancien qu'on veut bien le croire car il contient nombre de mots récents, tels que "Mohammadana" qui n'aurait été utilisé dans la région qu'à la fin du XIX^{ème} siècle par les missionnaires anglais et norvégiens, ou encore "Madagascar", "Faradufay" (Fort-Dauphin), etc. Pour d'autres, qui se réfèrent à des manuscrits différents, les dates qu'ils y ont trouvées ne correspondent pas à celle donnée par le manuscrit Hasany. Le manuscrit "Ilovango" utilisé par Jean-Philippe Rombaka (Tantarandrazana Antemoro-Anteony - C.M.S. 1933) dit que, de l'arrivée de Ramakararo à celle de La Case, il s'est déroulé 324 ans (or La Case se trouvait à Fort-Dauphin vers 1660) et ce document donne la date du 13 ramadan 715 des ans de Mahomet, c'est-à-dire le 11 Décembre 1315 de l'ère chrétienne.

Cependant, malgré ces divergences, Julien nous raconte qu'il a pu voir les deux sources d'information de Hasany en 1927. Il révèle que Hasany, sexagénaire très respecté dans la région de Vohipeno, était le détenteur des manuscrits du clan antemoro antalaotsa et principalement des 2 livres Imavu et Ilañari. Il dit que ces manuscrits avaient un aspect très ancien ; certaines pages étaient si délabrées qu'elles avaient "l'apparence d'une fragile dentelle". Hasany pensait que ces feuilles devaient avoir près de 500 ans mais il a pourtant reconnu devant Julien que, malgré l'ancienneté du manuscrit, il ne s'agissait pas du manuscrit original qui avait disparu, mais qu'il avait été recopié depuis longtemps et que des

recensions fidèles en avaient été faites à chaque génération, éparpillées entre les mains de conservateurs choisis en divers lieux afin que, dit Hasany, "les aléas des guerres, les révoltes et les incendies ne puissent jamais causer la perte irrémédiable de la tradition". (Julien, *op. cit.*, p. 70).

Les mots modernes peuvent s'expliquer par le fait que la langue a évolué peu à peu ; ceux qui ont recopié les récits ont certainement adapté les textes conformément à l'état du dialecte de leur époque, involontairement ou volontairement, leur intention ayant été de rendre l'histoire compréhensible aux lecteurs de leur génération.

Un autre argument en faveur de la datation du manuscrit Hasany est celui avancé par Otto-Christian Dahl dans son livre *Sorabe révélant l'évolution des dialectes antemoro* (1983). D'après les fouilles de Gaudebout et Vernier à Iharana (Vohémar) en 1941, "parmi les objets trouvés il y a une pièce en or fixée par une chaîne d'argent contre le front d'un squelette, et portant des caractères arabes qui ont été traduits ainsi : Année 515. Cheik Salim Ben Radjab". A l'an 515 de l'hégire correspond l'an 1121/22 de notre ère. c'est donc une pièce d'or du même siècle que la date du manuscrit de Julien". (Otto Christian Dahl, *op.cit.*, p.13).

D'après le manuscrit Ilovango étudié par Romboka Ramakararo, dont le pays d'origine était peut-être en Asie Mineure, serait passé à la Mekke. Il aurait ensuite gagné Zanzibar puis les Comores. Il serait resté quelque temps à Mayotte (Mahory) pour y enseigner l'Islam. Là, il aurait rencontré un interprète connaissant le malgache et serait parti pour iHarambazaha (Vohémar) où étaient déjà installés des Musulmans. Il y serait resté un certain temps avant de repartir vers le Sud. Donc si la date portée sur la pièce d'or est exacte, l'arrivée de Ramakararo à Matitana vers le milieu du XI^e siècle est plausible.

Une dernière remarque peut être faite en faveur de l'ancienneté du manuscrit Hasany. En effet, l'auteur du récit signale qu'il a écrit le texte peu de temps après les événements, une ou deux générations plus tard, car il dit du guide de Ramakararo, Rañaha Tsimeto, qu'il s'est retiré à Añapatsy où vivent encore ses enfants et petits enfants (Planche XXI)

أَعَفَّتْ إِزْيِ اِبْطِيرِ نَعْرِنَكَ مُمْ زَفْنِي أَقْبِيرِبْ

"Anapatsy izay itocrany ny zanaka aman-zafiny ankehitriny". Le manuscrit original aurait donc été rédigé à la fin du XI^e siècle ou au début du XIII^e siècle, c'est ce qui pourrait expliquer l'archaïsme de certains mots.

Ce manuscrit nous éclaire non seulement sur l'histoire régionale du Sud-Est, mais il contient également des informations susceptibles de nous aider à la compréhension de certains faits historiques. Ainsi, dans la planche XIV, aux lignes 7,8 et 9, on peut lire la phrase suivante :

اَرَا بَرَعِيمَ اِبْطِلُوْرَ نِدِ مَا اَعْبَلَا هَوِي اَرِيَابُوْرِي

"Ary i Raborahimo Itialaotry nandeha Añalambolo, havan'i Andriamboaziribe".

"Quant à Raborahimo l'Antalaotra, il s'en alla à Añalambolo. Andriamboaziribe était son parent". Ce détail signifie qu'un certain Ibrahim, parent d'Andriamboaziribe est parti s'installer dans un lieu nommé Añalambolo. Le problème est de savoir s'il serait possible de localiser cet endroit. Or justement il s'avère que cette information, qui coïncide avec un fait signalé par l'Histoire, correspond également aux données de la cartographie du XVIIe siècle et du début du XVIIIe siècle.

Flacourt, dans sa carte de l'île Sainte-Marie de 1656, indique qu'elle "est nommée par ses habitants Nossi Hibrahim ou isle d'Abraham, du pays des Angalemboule, Sahaveh et Adiacen". A ce propos, voici ce qu'il nous en dit : "Ceux que j'estime y être venus les premiers ce sont les Zaffe-hibrahim, ou de la lignée d'Abraham habitant de l'isle de Sainte-Marie et des terres voisines ; d'autant qu'ayant l'usage de la circoncision, ils n'ont aucune tache de mahométisme, ne connaissent Mahomet ni les Caliphes et réputent ses secteurs pour Caffres et hommes sans loy, ne mangent point et ne contractent aucune alliance avec eux. Ils célèbrent et chôment le samedi, non le vendredy, comme les Maures, et n'ont aucun nom semblable à ceux qu'ils portent, ce qui me fait croire que leurs ancêtres sont passés en cette isle dès les premières transmigrations des Juifs, ou qu'ils sont descendus des plus anciennes familles des Ismaélites dès avant la captivité de Babylone, ou de ceux qui pouvaient être restés dans l'Egypte environ avant la sortie des enfants d'Israël. Ils ont retenu le nom de Moïse, d'Isaac, de Joseph, de Jacob et de Noé". (extrait de l'Histoire de la Grande Ile de Madagascar, de Flacourt" - 1658 - C.O.A.C.M., tome VIII, p. 12.)

Dans la carte de Coronelli de 1696, on constate également l'existence de "Nossi Hibrahim Isle d'Abraham", et il nomme les habitants de la côte est, de "Tametani ou Port aux Prunes" jusqu'à la Baie d'Antongil, les Zaffe Hibrahim (Zafy Hibrahim - descendants d'Ibrahim).

Ces mêmes Zaffe Hibrahim sont délimités dans un endroit bien précis sur la carte de Gueudeville de 1713. En effet, les "Zaffe Hibrahim" de Gueudeville sont localisés dans les limites allant du Nord de la Manangourou (le fleuve Maningory actuel) au Sud de "Cacambunt". L'île Sainte-Marie y est également appelée Nossi Hibrahim.

Il est frappant de remarquer que ces divers renseignements cartographiques localisent les Zaffe Hibrahim dans les environs de Ghallemboulou et coïncident avec le passage du sorabe mentionnant qu'un certain Ibrahim est parti s'installer à Añalambolo. Il semble donc que le Ghallemboulou de Flacourt (Angalemboule sur la carte), le Ghallemboulou de Coronelli et le Cacambunt de Gueudeville ne soit qu'un seul et même endroit, c'est-à-dire Añalambolo, qui signifie "forêt de bambous".

Cette affirmation est très importante et deux conséquences en découlent.

Premièrement, il est évident que les Zaffe Hibrahim ne sont pas des descendants de Juifs comme l'ont supposé Flacourt et Grandidier (voir A. Grandidier, *Histoire physique, Naturelle et Politique de Madagascar. Ethnographie*. Tome I. pp. 96.99 où il affirme que les Zafy Bohara de l'île

Sainte-Marie étaient des descendants de Juifs (Iduméens). D'ailleurs ces affirmations ont été contestées par Gabriel Ferrand qui pensait que Flacourt avait été abusé par la ressemblance entre les coutumes juives et arabes. Dans ce cas, Raborahimo l'Antalaotra (ou Ibrahim le Musulman) serait pour les Betsimisaraka du Nord leur ancêtre islamisé et il aurait été dans cette partie de Madagascar ce que Ramakararo et Raminia furent dans le Sud-Est.

Cet Ibrahim, contemporain des événements mentionnés dans le récit si l'on tient compte de la date citée de 542 de l'hégire serait donc parti s'installer à Añalambolo (l'actuel Fénérive-Est) vers le milieu du XII^e siècle. Cette constatation permet donc de supposer que l'influence des Islamisés ne seraient pas seulement localisée dans le Nord-Est (Vohémar) et dans le Sud-Est, mais qu'elle aurait concerné la côte Est tout entière.

La deuxième conséquence importante que l'on peut en déduire porte sur la détermination de la localisation du "Cacambunt" de Gueudeville, la carte de Gueudeville, établie en 1713, a été en partie copiée sur celle de Sanuto de 1588, qui dérive elle-même de celle de Pedro Reinel de 1517. A partir de là, il est possible d'avancer que le Cacambunt de Gueudeville le Cacaçambo de Pedro Reinel (1517), çaçacobo de Diego Ribeiro (1529), çaçamonte de Mercator (1569), çaçabumbum de Sanuto (1588), et le cacambo de la carte de Cornelius de Houtman de 1595, correspondraient à l'Añalambolo du Sorabe, et donc au Ghallembole de Flacourt, identifié par Grandidier comme étant Fénérive-Est. (Cf. A. Grandidier, *Histoire de la Géographie de Madagascar*. 2 vol. Paris 1892).

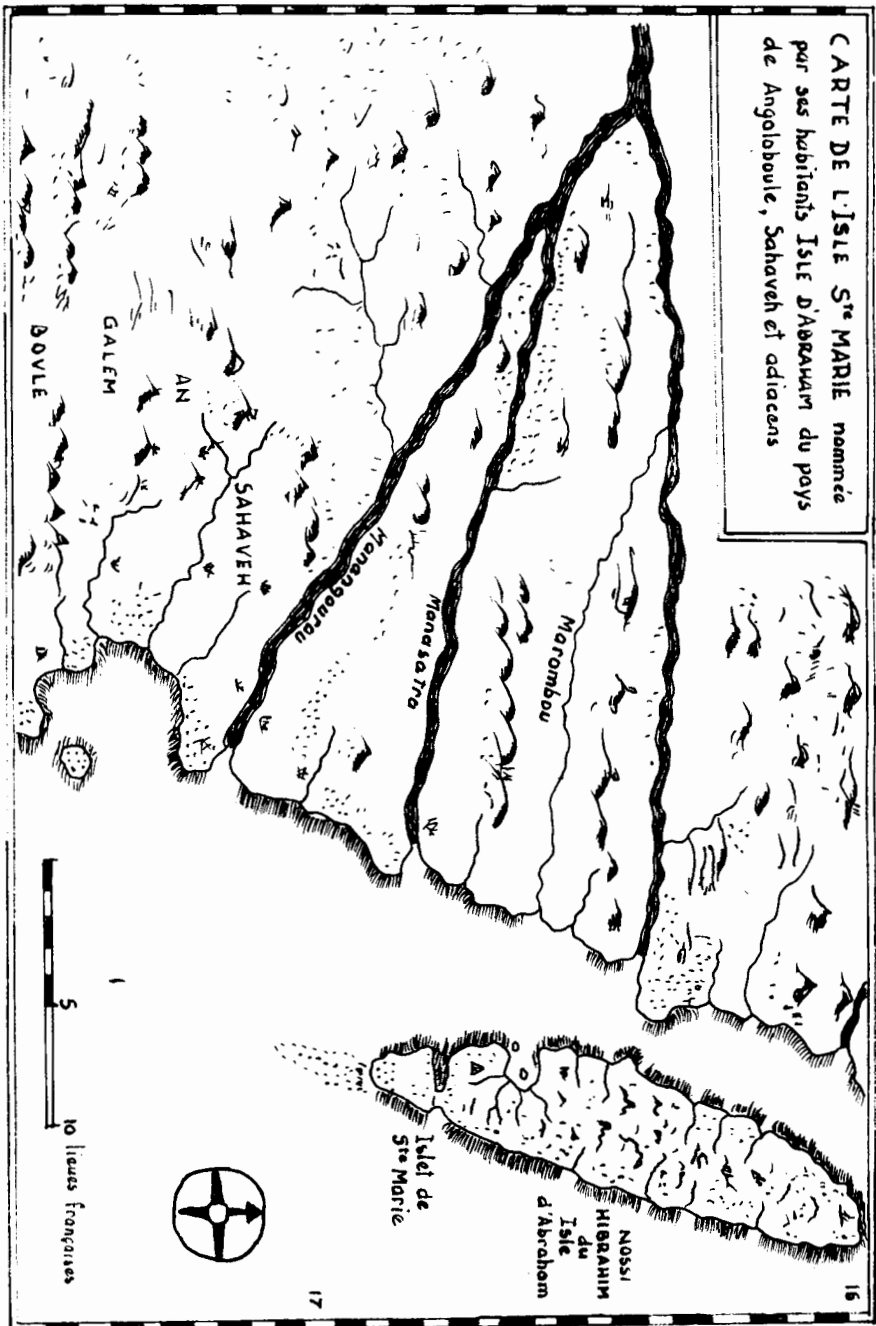
CONCLUSION

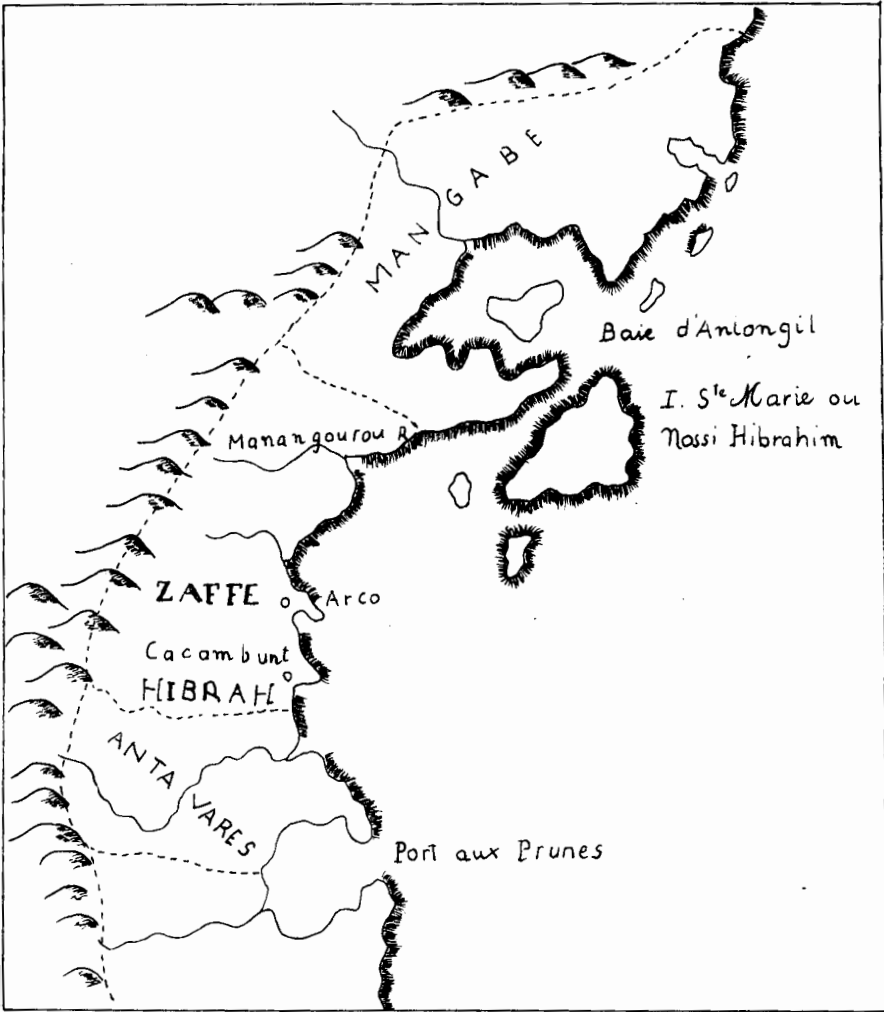
Nous avons voulu démontrer dans notre étude la nécessité d'une retranscription et d'une retraduction du manuscrit de Julien. Ensuite que les *Sorabe* en général sont importants pour une nouvelle approche historique du passé malgache et que leur déchiffrement nous permettra, à nous historiens, d'éclaircir non seulement certains points de l'histoire malgache mais aussi la toponymie de la cartographie ancienne et moderne.

BIBLIOGRAPHIE

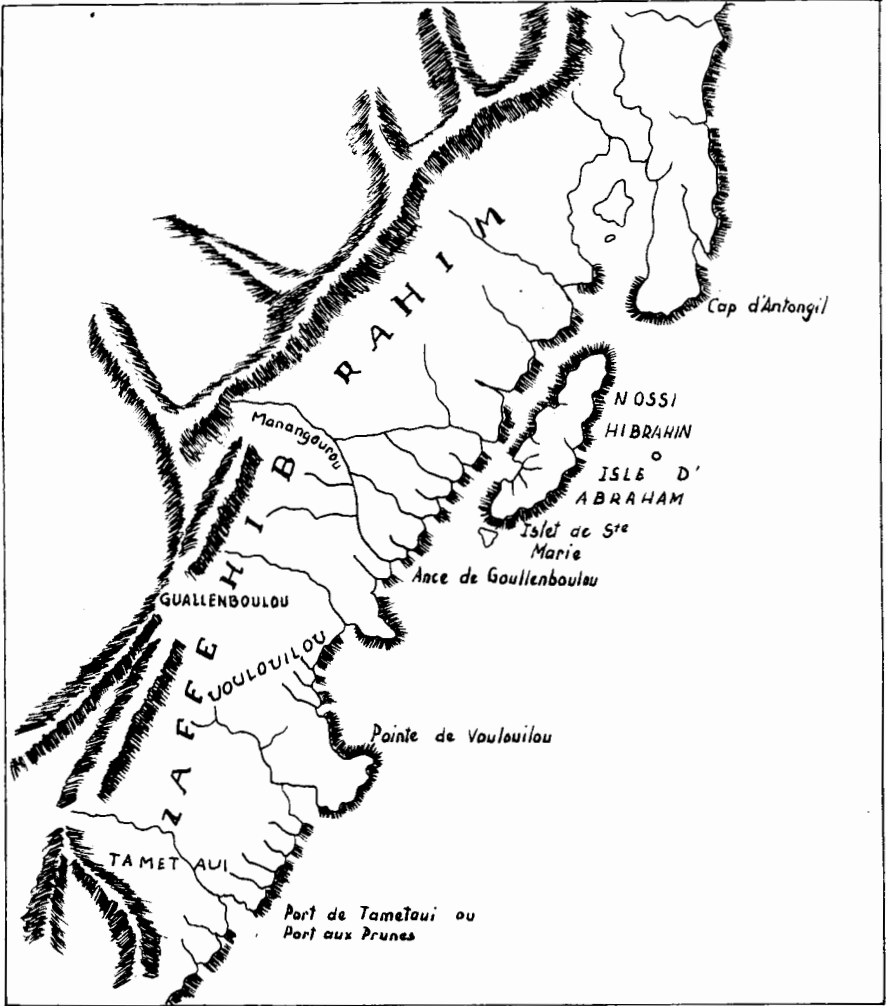
- BOITEAU (P.), *Contribution à l'histoire de la nation malgache*, Editions sociales, Ministère de la Culture et de l'Art révolutionnaires de la République de Madagascar, Tananarive 1982, 445 p.
- DAHL (O.C.), *Sorabe relevant l'évolution du dialecte antemoro*, Antananarivo I.P.F.L.M., 1983.
- DESCHAMPS (H.) *Histoire de Madagascar*, 4e édition, éditions Berger-Levrault Paris 1972, 358 p.
- DEZ (J.), *Les Sorabe, sources documentaires*, département de Recherches Linguistiques, Université Paris 7, C.N.R.S. R.C.P. 716 Oct. 1983, 381 p.
- GAUDEBOUT (P) et VERNIER (E.), Notes sur une campagne de fouilles à Vohémar" Mission Rasikajy 1941. *B.A.M.* XXIV, 100-114.
- JULIEN (G.), *Pages arabico-madécasses. Histoires, mythes et légendes.* Académie des Sciences coloniales. Compte-rendus et communications. t. VI 1925/1926, pp. 311-323.
- JULIEN (G.), Pages arabico-madécasses. Histoire, légendes et mythes (1ère série). *Annales de l'Académie des Sciences coloniales.* t. III 1929, pp. 1-123 et 32 planches.
- JULIEN (G.), Pages arabico-madécasses. Histoire, légendes et mythes (2ème série). *Annales de l'Académie des Sciences coloniales.* t. VI, 1933, p. 1-55 et 10 planches.
- JULIEN (G.), Pages arabico-madécasses. Histoire, mythes et légendes (3è série). Paris 1942, un fasc. de 32 p. inséré dans le volume VI des *Annales de l'Académie des Sciences coloniales* à la suite des pages arabico-madécasses, entre les p. 74 et 75 (publication interrompue par le décès de l'auteur).
- LEGROS, *Présentation d'un manuscrit arabico-malgache de prescriptions médicales et magiques* (mémoire pour l'obtention de la maîtrise en lettres malgaches, Tuléar 1984, 192 p.
- MUNTHE (L.), *La tradition arabico-malgache vue à travers le manuscrit A-6 d'Oslo et d'autres manuscrits disponibles*, Antananarivo Trano Printy Loterana 1980, 327 p. bibl. Index.
- MUNTHE (L.), RAVAOJANAHARY (Ch.), AYACHE (S.), "Radama Ier et les Anglais : les négociations de 1817 d'après les sources malgaches (sorabe)", *Omalý sy Anio* n° 3-4. Janv. - Juin-Juillet-Déc. Antananarivo 1976, pp. 9-96.
- MAURICE (Izane), *Cartographie littorale et vie Maritime à Madagascar (XVI-XVIIe siècle)*. Thèse de doctorat de 3e cycle Université de Paris Sorbonne 1980, 357 p. annexe 35 p.
- RALAIMIHOATRA (E.), *Histoire de Madagascar*, 3e édition, Tananarive 1969, 324 p.
- RALAIMIHOATRA (E.), *Hommes et destins - (dictionnaire bibliographique d'outre-mer) Madagascar*, tome III. Publications de l'Académie des Sciences d'Outre-mer. Trav. et mémoires. Paris 1979, 543p.

CARTE DE L'ISLE S^{TE} MARIE nommée
 par ses habitants ISLE D'ABRAHAM du pays
 de Angolaboule, Sahavéh et adiacens





GUEUDEVILLE: Carte extraite du "Nouveau théâtre du monde".
1713 - Académie Malgache - Tananarive (extrait et x 3).



CORNELLJ (1656-1713) - Carte imprimée et coloriée à la main.
 1696 - Académie Malgache - Tananarive - (extrait)

FAMINTINANA

Tamin'ny taona 1929 no nampahafantarin'i Gustave Julien, governinora frantsay tamin'ny andron'ny fanjanahan-tany ary voalohan'ny sekretera jeneraly tao amin'ny Akademia malagasy. Zavatra roa loha no azonay tsoahina amin'ny fanadihadina mikasika io sorabe io.

1/ Fanaporofoana ny fahadisoana vitsivitsy nataon'i Julien teo amin'ny fanovana ny sorabe ho soratra latinina sy teo amin'ny fandikana izany ho teny frantsay.

2/ Fanehoana ny lanjany ara-tantara. Ity sorabe ity mantsy dia anisan'ireo sorabe hany mandroso mazava ny fotoana nahatongavan'ny silamo voalohany tany amin'ny morontsiraka atsinanany Madagascar (542 taona Hajiro = + 1147/48 J.K.).

Ahitana fanambarana ~~navesa-danja~~ hafa ihany koa ity sorabe ity izay mety ahazoana fanazavana mikasika an'i Zafi-Hibrahim voalazan'i E. de Flacourt tamin'ny taon-jato faha-XVII.

SUMMARY

Gustave Julien, a former governor of Madagascar colony, the first general Secretary of Malagasy Academy, presented this document to the public in 1929 for the first time. This document is an arabico-malagasy manuscript wellknown as *Sorabe*.

Our paper wants to show two facts :

1/ the manuscript presented by Gustave Julien contains some errors of transcription and translation.

2/ this manuscript is also an historical document because it is one of the most exceptional manuscript of *sorabe* giving a precise date on the arrivals of the Musulms in Madagascar (542 of Hegira = 1147-48 of christian era).

This manuscript is important too because it contains some information giving explanations on "Zaffe-Hibrahim" people described by E. de Flacourt in XVIIth century on the East coast of Madagascar.